

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

BILAN ANNEE CIVILE 2023

Assemblée générale **Comité JUDO 21**
du 24 mai 2024

Conformément à la mission que vous m'avez confiée lors de la précédente Assemblée Générale, j'ai pu prendre connaissance des documents comptables de l'association « Comité de judo jujitsu de Côte d'Or » pour y accomplir les procédures d'usage afin de contrôler les comptes.

J'ai pu exercer mon mandat en toute indépendance d'esprit. Les différentes pièces comptables ont toutes été mises à ma disposition sans contrainte et la trésorière a répondu à toutes mes demandes de précisions.

A partir de sondages que je pensais nécessaires, j'ai pu m'assurer que les écritures étaient en parfaite concordance avec les factures de la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. J'ai également pu observer le suivi analytique des opérations de trésorerie et le bilan comptable.

Les comptes du Comité 21, arrêtés au 31/12/2023 font apparaître les résultats suivants :

| | |
|----------------------------|---------------|
| - Total du Bilan : | 53 132,79€ |
| - Chiffres d'affaires : | 55 626,73€ |
| - Résultat net comptable : | - 25 661,98 € |

Je vous invite à donner quitus de la gestion de la trésorière pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 et vous demande de vous associer à moi pour la féliciter de l'excellence de la tenue des comptes que nous certifions sincères et véritables.

Fait à Dijon le 03/05/2024

Vérificatrice aux comptes,
Catherine FESSARD

